



A.S.B.L

aison de la laïcité
orlanwelz



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE
N° d'agrément : P.912287

LE COURRIER LAÏQUE
N°147 septembre 2016

C'EST LA RENTRÉE !!

8 septembre
Ciné-débat
Les Héritiers
page 11

18 septembre
**Morlanwelz
sans voiture**
Ambiance Guinguette
page 5

22 septembre
Conférence
Tintin, Hergé & le Congo
page 6

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Retour sur nos activités de juin et juillet dernier	P. 2
Dimanche 18 septembre : Morlanwelz sans voiture Dès 11 heures : "Ambiance Guinguette" face à notre maison	P.5
Jeudi 22 septembre : conférence "Tintin, Hergé et le Congo" par Dominique Marciq	P.6
Lundis 5 et 26 septembre : atelier d'aquarelle	P.7
Jeudis 15 et 29 septembre : atelier d'art floral	P.8
Deuxième semestre du "Ciné-débat des Résistances" : programme	P.9
Jeudi 8 septembre : Ciné-débat "Le héritiers"	P.11
Samedi 1er octobre : Voyage d'automne à Anvers	P.12
Le recours à la peine de mort en Turquie ? INACCEPTABLE !	P.13
Un coup d'œil rapide sur l'histoire de l'Espagne	P.16
Parrainages laïques	P.19
Lundi 19 septembre : « Les Lundis du Préau » 12h30 : repas mensuel 14h15 conférence : "Faire entrer la danse "par Mimie Lemoine	P.20

Bureau : Paola Esposito – 064/ 44 23 26
Adresse mail : laicite.mlz@hotmail.com
Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96
Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com
Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Retour sur nos activités de juin et juillet dernier

Votre " Courrier laïque" avait, comme beaucoup d'entre nous , pris deux mois de vacances. Avant de vous présenter nos prochaines activités, relatons brièvement ce que juin et juillet nous ont apportés en activités de réflexions et de délasséments.

Le 16 juin, "LES HOMMES D'ARGILE" : un film qu'il fallait voir et débattre

Devant une salle comble, notre ciné-débat des résistances a connu une soirée non prévue dans son programme : la projection d'un film avec la participation du réalisateur du film - Mourad Boucif - et de quatre des acteurs.

Dans cette période commémorative de la seconde guerre mondiale, ce film nous a plongés dans les atrocités de toute guerre mais aussi de la place du colonialisme et de son emprise sur les populations dominées par les pays européens.

Avoir pu débattre des objectifs du réalisateur mais aussi de l'implication que l'on peut qualifier de militante des acteurs fut un enrichissement pour le public.

Ce débat a aussi permis de nous relier au passé et de prendre la mesure de l'indispensable solidarité qui se doit d'être présente, au-delà de nos différences.

Un dernier merci au Centre d'Action Laïque - Picardie Laïque pour nous avoir proposé cette projection.

Le 20 juin "Les Lundis du Préau" ont accueilli "Les Walloneûs du Sablon"



Après avoir dégusté le couscous préparé par l'équipe de notre conseil d'administration, la troupe de Lily Fays nous a permis d'apprécier une langue bien ancrée dans notre région, même si son usage n'ait plus suffisamment partagé : le Wallon. Une succession de parodies, de poèmes et de chansons ont ravis les personnes présentes qui se sont ainsi plongées dans l'humour bon enfant propre à notre terroir. Il en ont profité

pour lancer un appel à toute personne qui souhaiterait les rejoindre car, au sein de cette troupe, la relève tarde à venir.

" Les vacances des Lundis du Préau" du 25 juillet Superbe paella et animation joyeuse et mouvementée



Pour la cinquième année consécutive, nous avons organisé un "Lundi du Préau en vacances", répondant ainsi à la demande de nos membres qui trouvent que deux mois sans activité, c'est plutôt long.

Ce jour est le seul de nos repas de l'année où les membres du CA et volontaires ne sont pas au fourneau.

Nous étions près de 70 membres et sympathisants pour savourer une paella géante, menu qui devient traditionnel en cette période de vacances.

Ce repas fut suivi d'une animation préparée par Mimie Lemoine, notre président et Dominique Patte.

La salle fut partagée en trois équipes qui s'affrontaient dans la gaité, la contestation de l'arbitrage, les rires, la dérision, mais aussi les connaissances historiques et locales.

Yvan et Dominique nous invitèrent à découvrir des monuments célèbres, des voix connues du monde du cinéma ou de l'actualité et des titres ou interprètes de chansons.



Mimie Lemoine nous convia à jouer à la découverte des escaliers qui jalonnent les rues ou ruelles de notre entité. Cette après-midi fut animée par un sketch humoristique qu'Yvan et Dominique avaient écrit sur les péripéties d'une blonde ayant réussi son permis de conduire!

L'avis unanime des participants : A L'AN PROCHAIN.

Yvan Nicaise

Dimanche 18 septembre Morlanwelz sans voiture

Comme l'an dernier, Morlanwelz vivra le 18 septembre une journée sans voiture. Cette initiative européenne vise à mieux connaître ou mieux utiliser les moyens de transport alternatifs.

Seuls les taxis, les transports en commun, les services d'aide, les forces de l'ordre et les personnes munies, pour raisons exceptionnelles, d'un laissez-passer pourront circuler dans le périphérique.

Rendre la rue aux habitants, ne fût-ce qu'une journée, permet de renforcer la convivialité mais aussi de faire connaître les lieux où il est plutôt de coutume d'organiser des activités à l'intérieur des locaux.

C'est dans cette optique que, l'an dernier, la Maison de la Laïcité avait installé des jeux géants en bois face à notre local, ouvrant ainsi parallèlement un lieu provisoire de rencontres intergénérationnelles. Ce fut un succès de présence et d'ambiance !



Cette année, nous n'avons pas installé cette activité - la société commerciale n'étant pas libre - mais nous voulions néanmoins "être dans la rue".

Nous invitons donc toutes les personnes appréciant "l'ambiance guinguette" de nous retrouver, de 11 à 14 heures, face à nos locaux en compagnie des "Musettes Stars".

Une occasion de prendre l'apéro ou une petite restauration dans nos locaux.

**Ce moment musical gratuit est offert par la Maison de la Laïcité
En cas de mauvais temps, l'ambiance guinguette se déroulera dans notre
salle située au rez-de-chaussée.**

Jeudi 22 septembre à 19 heures Conférence : Tintin, Hergé et le Congo

Vérités et contre-vérités à propos d'une aventure au temps des colonies.

Invité: Dominique Marciq

Membre du Comité d'Authentification de l'œuvre d'Hergé

Rédacteur en chef de la revue *AMDH* (Les Amis du Musée Hergé)

Une organisation de la section du centre de l'Extension de l'ULB, de Picardie Laïque, de l'UAE et de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Quelques mots pour situer cette conférence



Le 5 juin 1930, *Le Petit Vingtième*, supplément pour la jeunesse du journal bruxellois *Le Vingtième Siècle*, entame la prépublication du deuxième épisode des aventures de Tintin : *Les Aventures de Tintin, reporter du Petit « Vingtième » au Congo*. L'année suivante, en 1931, l'histoire fait l'objet d'un album. Quinze ans plus tard (1946), le récit initial est totalement redessiné et mis en couleurs. Rebaptisé *Tintin au Congo*, il figure alors au catalogue des éditions Casterman.

Le 30 juin 1960, le Congo Belge devient la République Démocratique du Congo.

Dans le contexte général de décolonisation de l'Afrique, une publication telle que *Tintin au Congo* fait tache, et l'éditeur Casterman décide de ne pas réimprimer ce titre, devenu introuvable suite à son grand succès depuis des décennies (depuis 1946, l'album s'était alors vendu à plus de 800.000 exemplaires). En mai 1970, *Tintin au Congo* ressort en librairie... Actuellement, après *Tintin en Amérique*, c'est toujours l'épisode le plus vendu dans le monde (plus de dix millions d'exemplaires !)

Voilà une aventure du petit reporter qui n'a jamais cessé de défrayer la chronique et qui a valu à son auteur des critiques féroces : Hergé, raciste ; Tintin, un Blanc

qui affiche sa supériorité face aux Noirs, qui massacre des animaux et qui n'est aucunement curieux du mode de vie local. Et les Congolais, dessinés de façon très caricaturale et présentés comme de grands enfants, incapables de penser et d'agir par eux-mêmes... Mais qu'en est-il vraiment de ce deuxième opus de l'œuvre d'Hergé ? Tentatives de réponse...

Entrée : Réservation souhaitée

3 euros pour les membres de l'Extension de l'ULB, de l'UAE - Etudiants et sans emploi et les membres de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz - Art.27
5 euros pour non-membres de l'Extension de l'ULB

Lundis 5 et 26 septembre : atelier d'aquarelle



L'atelier d'aquarelle entreprend sa saison 2016-2017 dès le lundi 5 septembre.

C'est toujours dans un climat convivial que les participants réalisent leurs aquarelles entourés d'Anne-Marie André et de Francis Dept.

Si vous souhaitez vous essayer à l'aquarelle, venez assister à l'une des

séances et, ensuite, vous déciderez ou non de les rejoindre.

Nous ne dépassons pas 15 personnes, nombre maximum pour que notre atelier soit bien géré.

Cette activité continuera à se dérouler deux lundis par mois, de 14 à 16h30.

La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris.

Prochaines dates : 10 et 24 octobre.

Anne-Marie André

Jeudis 15 et 29 septembre : atelier d'art floral



Comme chaque année, l'atelier d'art floral adopte les mêmes périodes de fonctionnement que le calendrier scolaire.

Le mois de septembre sera donc le début d'un nouveau cycle.

Pour que le groupe puisse fonctionner correctement, il ne peut dépasser 15 à 16

personnes. Cela permet de donner des conseils et astuces de réalisation, de distribuer les fleurs et décorations, ... Et d'aider à personnaliser le montage floral.

Les heures resteront inchangées : de 10 à 12 heures et de 13 à 15 heures car deux groupes continueront à être organisés.

Participation : 15 € (fleurs et café compris)

Afin de permettre l'achat préalable des fleurs, nous vous demandons de vous inscrire à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26 au moins deux jours avant l'activité.

Prochaines dates : 13 et 27 octobre

Marie-Christine Cuchet

Dans l'agenda d'octobre prochain

Vendredi 7 octobre à 19h30

Conférence-débat "L'Espagne aujourd'hui, 80 ans après la guerre civile"
par José Perez, journaliste et historien

Lundi 17 octobre " Les lundis du Préau"

19h30 : Repas mensuel

14h15 ; : conférence "J'ai vécu à Léopoldville les derniers jours du Congo belge"
par Marcel Sevrain , ex-colonel de gendarmerie

Mercredi 26 octobre à 19h30

Conférence-débat "Les religions sont-elles misogynes ?"

par Guy Donnay, Directeur retraité du Musée Royal de Mariemont, Professeur émérite de l'ULB, philologue et historien des religions



Le deuxième semestre du "Ciné-débat des Résistances"

C'est le jeudi 8 septembre que la seconde partie de notre 14ème saison débutera avec la projection du film " Les héritiers" de Marie-Castille Mention-Schaar. (voir l'article consacré).

Nous avons pu apprécier la diversité des thèmes abordés lors des quatre projections du premier semestre:

"Deux jours, une nuit" abordant le drame lié au licenciement et la difficile solidarité face aux réalités financières de chacun.

"TIMBUKTU" mettant en évidence la triste réalité de la charia mais aussi la résistance d'une population au nom d'une autre conception de l'islam.

"SELMA" film remarquable retraçant la lutte historique du Dr Martin Luther King pour garantir le droit de vote à tous les citoyens.

"GETT, le procès de Viviane Amsalem", le combat d'une Israélienne face aux rabbins lui refusant la dissolution du mariage sans le consentement du mari.

Que nous réservent les prochains mois ?

Le jeudi 8 septembre, la seconde partie de notre 14ème saison débutera avec la projection du film " *LES HÉRITIERS*" de Marie-Castille Mention-Schaar. (voir l'article consacré).

Jeudi 10 novembre 2016

LE LABYRINTHE DU SILENCE de Giulio Ricciarelli

Allemagne 1958 : un jeune procureur découvre des pièces essentielles permettant l'ouverture d'un procès contre d'anciens SS ayant servi à Auschwitz. Mais il doit faire face à de nombreuses hostilités dans cette Allemagne d'après-guerre. Déterminé, il fera tout pour que les Allemands ne fuient pas leur passé.

Jeudi 15 décembre 2016

FIN DE PARTIE (FAREWELL PARTY) de Sharon Maymon et Tal Granit

Cinq pensionnaires d'une maison de retraite de Jérusalem, ne supportent plus de voir leur ami malade souffrir. A la demande insistante de son épouse, ils se décident à construire une "machine pour mourir en paix" qui conduira le pauvre homme vers l'au-delà. Mais forcer le destin ne se révèle pas si simple.

DGC PRESENTE
UNE PRODUCTION GOMA NASHA FILMS

LES HÉRITIERS

D'APRÈS UNE HISTOIRE VRAIE

En comprenant l'Histoire,
ils vont forger la leur.



UN FILM DE
MARIE-CASTILLE MENTION-SCHAAR

ARIANE ASCARIDE

AHMED DRAMÉ

NOÉMIE MERLANT

GENEVIEVE MNICH

STÉPHANE BAK

WINDY METO AÏNEN DERRIACHI MOHAMED SEDDIKI BAÏWY AMARGER ALIXA DAZDOUM ATIFER HERRIKBAË TITIY SALLÉ ABRE LAÏSANI KIRO DRAMÉ ILLI ZYCHEL

CINÉ-DÉBAT

le cinéma des résistances



Jeudi 8 septembre à 20 heures

LES HERITIERS
un film de Marie-Castille Mention-Schaar
(France, 2014)

Au lycée Léon Blum de Créteil où, de l'aveu du proviseur, on essaie de «faire vivre ensemble» 29 communautés, deux jeunes filles, venues chercher les résultats du bac, se voient intimer l'ordre de retirer leur foulard. Celles-ci refusent d'obtempérer. Elles se heurtent alors à l'autorité de l'administration, inflexible malgré les insultes et les menaces. Insultes et menaces, c'est le lot quotidien de professeurs impuissants à conjurer l'agressivité d'élèves ensauvagés. Anne Guégen, professeure principale de la classe la plus faible et la plus dissipée de l'établissement, décide de tenter l'impossible: faire participer celle-ci au Concours National de la Résistance proposé chaque année aux établissements scolaires. Le sujet tombe: «Les enfants et les adolescents déportés dans les camps de concentration pendant la seconde guerre mondiale». Devant une classe au départ défiante («*Mais, Madame, pourquoi on parle tout le temps des juifs? Et en Palestine, c'est un génocide?*»), le professeur raconte la tragédie de la Shoah. Elle invite les élèves à monter un projet sur ce thème.

Les héritiers aborde de nombreux thèmes complexes, sans jugement arbitraire, avec toujours l'envie d'élever les discussions. La réalisatrice a voulu démocratiser le débat sur des enjeux sociétaux. Son œuvre est profondément sociale, au discours lumineux qui participe à la lutte contre l'obscurantisme, celui de l'ignorance nourrie dans les quartiers déshérités.

"L'histoire, il ne faut pas l'apprendre, il faut la comprendre". (extrait du film)

P.A.F. : 4 € - Article 27
(abonnement 5 séances : 16 €)
une boisson est offerte après le débat

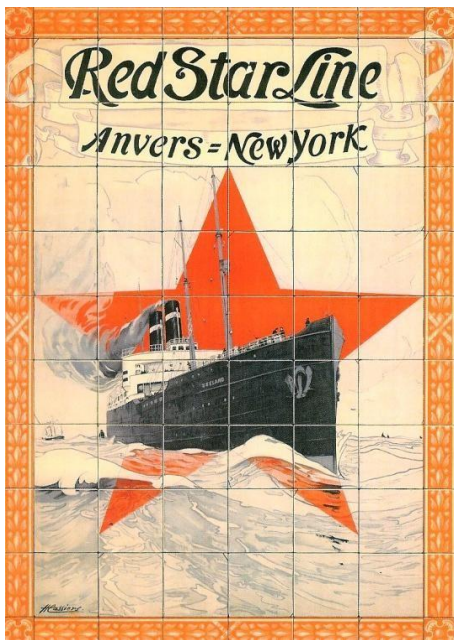
Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 64/44.23.26.

Samedi 1er octobre : VOYAGE D'AUTOMNE

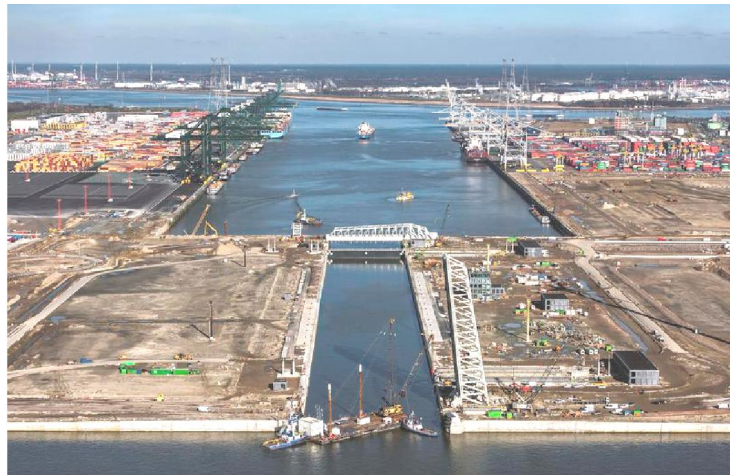


d'avril dernier, nous vous avons proposé, par courrier envoyé fin juin dernier, notre deuxième excursion de l'année : **vous emmener à Anvers.**

Le matin, nous visiterons le Musée Red Star Line établi dans l'Eilandje, le plus vieux quartier portuaire d'Anvers. Nous embarquerons pour un voyage passionnant sur les traces des émigrants européens qui, entre 1873 et 1934, sont partis d'Anvers à destination des Etats-Unis ou du Canada à bord de bateaux de la compagnie maritime Red Star Line. Le Nouveau Monde était la Terre Promise pour ceux qui étaient en quête de bonheur.

Pour le repas, nous nous rendrons dans un petit restaurant à quelques pas du musée.

L'Eilandje, aujourd'hui, se métamorphose en quartier résidentiel branché. La promotion immobilière, les travaux de voirie, le réaménagement des quais, la construction de lignes de tram, ... contribuent à revitaliser ce quartier. L'après-midi, avec l'autocar, nous ferons un tour de 2 à 3 heures dans le port actuel d'Anvers. Port international, numéro deux en Europe, au dixième rang mondial, il est aussi un des grands centres mondiaux de l'industrie pétrochimique.



PRIX : 60 €

Voyage en car

Visite guidée du Musée Red Star Line

Repas : 1 plat (kebab & brochette de poulet) + accompagnement (pain-pita ou frites) + 1 dessert (2 boules de glace); eau à table; café ou thé. Supplément de 4,20 € pour un steak au lieu de "kebab & brochette".

Tour du port accompagné d'un guide

DEPART : 8 heures, place Albert 1er - RETOUR : 19 h30

Réservation par paiement uniquement sur le compte de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz : BE76 0682 1971 1895. **En communication** : "Anvers 2016 + nom et prénom + nombre de participants + acompte ou solde".

Il est indispensable aussi de compléter le formulaire d'inscription que vous avez reçu.

La réception du paiement d'un acompte de 30 €/personne fera office de réservation, le solde devant être réglé **avant le 15 septembre**.

Vu les possibilités de visite guidée, le nombre de participants était limité à 30 personnes et les réservations étaient enregistrées dans l'ordre de réception des acomptes (liste d'attente en cas de désistement).

A ce jour, il reste trois places.

Contact : Mimie Lemoine (Tél. 064/44.59.40 ou 0497/46.34.93)

Le recours à la peine de mort en Turquie ? INACCEPTABLE !

Devant des centaines de milliers de Turcs, appelés à manifester "pour la démocratie" après le putsch raté, Erdogan, le président de la Turquie évoque, avec de plus en plus de fermeté et de conviction, un possible rétablissement de la peine de mort en Turquie "si le peuple (le) veut".

"Si le peuple veut la peine de mort, les partis suivront sa volonté", déclare-t-il devant des sympathisants qui scandaient "...peine de mort" lors de plusieurs manifestations géantes organisées par le pouvoir.

Il déclare aussi "Apparemment, il n'y a pas la peine capitale en Europe, mais ils l'ont aux Etats-Unis, au Japon, en Chine. La plupart des pays l'appliquent".

Affirmation niant le fait que la peine de mort est abolie dans **103 États pour tous les crimes, 6 l'ont abolie pour les crimes de droit commun, et 32 respectent un moratoire sur les exécutions, soit 141 États au total**. En revanche, la peine de mort est toujours appliquée dans 58 États et territoires. L'objectif du président turc semble d'abord politique : asseoir son pouvoir dictatorial en réduisant d'abord au silence les opposants à ces orientations politiques. En s'appuyant sur un coup d'état d'une importance relative *«En tout et pour tout, une demi-douzaine de F-16, une dizaine d'hélicoptères, une quarantaine de blindés et moins de cinq cents hommes »* (d'après un expert

militaire occidental installé à Ankara), une "purge" de grande ampleur est mise en place, au nom de la démocratie.

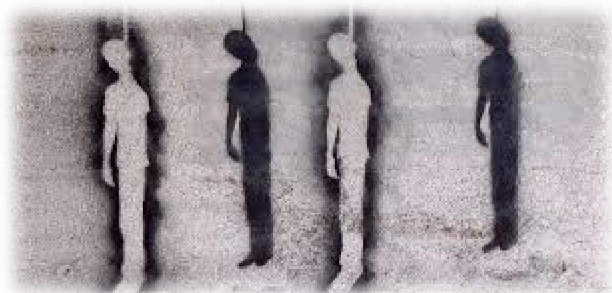
Après l'armée et la justice, la fermeture de 45 journaux et 16 chaînes de télévision ou de radio, la purge touche ensuite le monde de l'enseignement.

Sans préjuger de l'évolution politique du pays, mais en tant que laïque soucieux du respect de la démocratie - celle à laquelle nous croyons - nous craignons que la volonté de retour à la peine de mort exprimée en Turquie est plus l'expression d'un retour à des conceptions de régime totalitaire à influence religieuse intégriste qu'à un souci de plus de justice.

Mais quels que soient les objectifs des "putschistes", rien ne peut justifier le retour à la peine de mort en Turquie... ou ailleurs.

Nous resterons farouchement opposés à la peine de mort dans toutes les situations.

Position de la Belgique et de L'Union européenne* **(Sur le site belge des affaires étrangères)**



L'abolition de la peine de mort, partout dans le monde, est une priorité tant pour la Belgique que pour l'Union européenne. Dans notre pays, la dernière exécution capitale a eu lieu en 1950. En 1996, cette peine a été abolie par la loi, pour tous les crimes et quelques années plus tard, son

abolition a été inscrite dans la Constitution. La Belgique estime que la peine de mort porte gravement atteinte à la dignité humaine. Par ailleurs, les effets dissuasifs de cette peine ne sont pas prouvés et son application est irréversible, ce qui empêche la réparation des erreurs judiciaires. Par conséquent, la Belgique, au sein de l'UE, entend œuvrer en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort, en appelle à une réduction de l'exécution de la peine de mort, là où elle existe encore, et insiste pour qu'elle soit exécutée conformément à certaines normes minimales et avec un maximum de transparence. Malgré une tendance générale croissante au niveau international à l'abolir ou à ne plus l'appliquer en pratique, cette sanction n'est pas interdite en soi par le droit international, qui détermine simplement des standards minimums ayant pour but de limiter son utilisation aux cas les plus graves. A contre-courant de la tendance internationale qui ne cesse de se renforcer, la peine de mort est encore appliquée dans un nombre restreint de pays. Dans certains pays, elle est même utilisée en violation

des standards minimaux d'humanité et de transparence juridique et administrative.

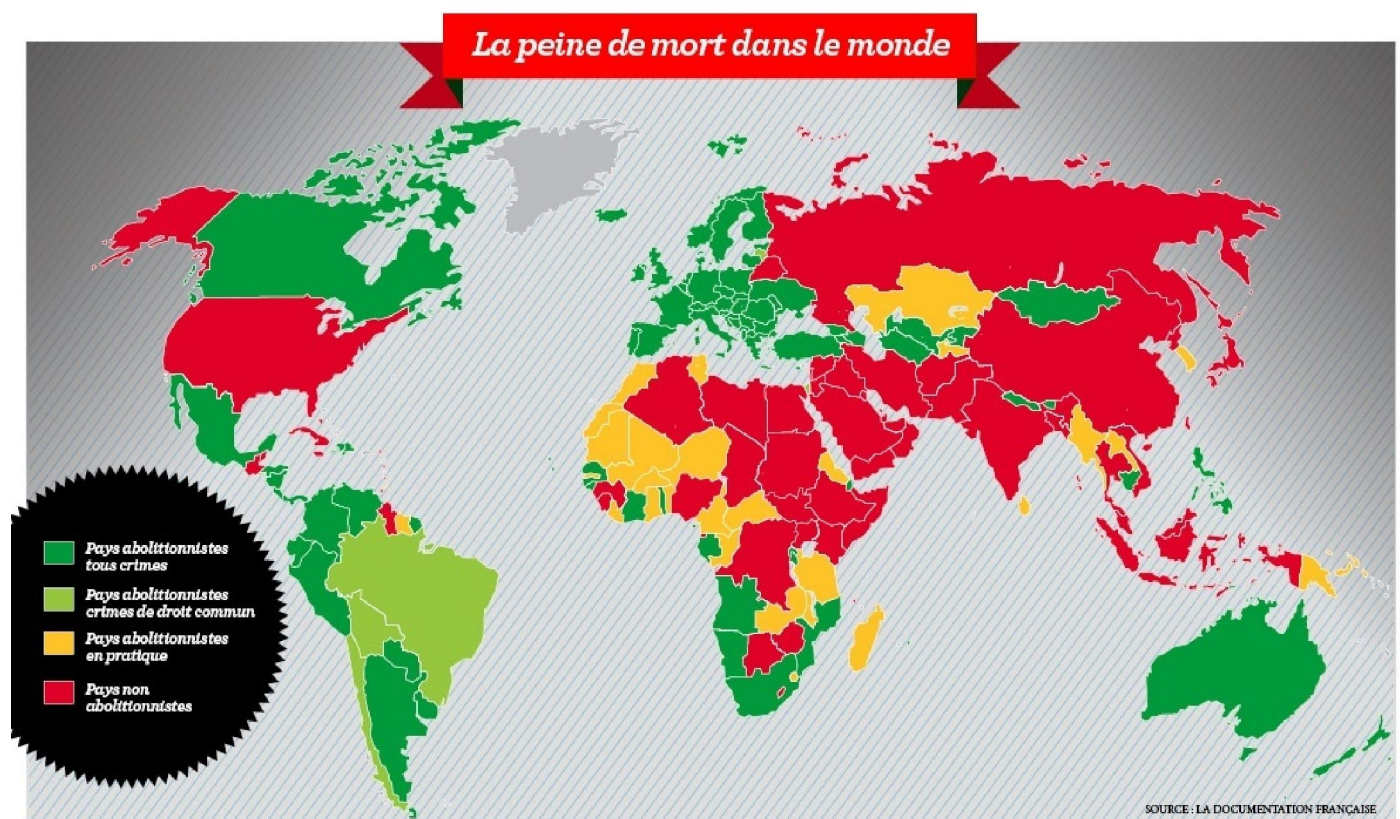
Pas d'entrée dans l'UE pour un pays appliquant la peine de mort





L'Union européenne condamne fermement l'utilisation de la peine de mort. Elle œuvre depuis longtemps pour combattre cette pratique sur la scène internationale, ainsi que dans ses contacts bilatéraux.

Rappelons aussi que l'abolition de la peine de mort est une condition sine qua non pour devenir membre du Conseil de l'Europe. L'abolition dans les faits, situation en-deçà de l'abolition légale, est considérée comme suffisante.

* Site belge des affaires étrangères.

Yvan Nicaise



	Pays abolitionnistes - pour tous crimes
	Pays abolitionnistes - pour les crimes de droit commun
	Pays abolitionnistes adoptant un moratoire (suite à une décision des autorités ou de facto depuis au moins 10 ans)
	Pays non abolitionnistes (appliquant la peine de mort)



Un coup d'œil rapide sur l'histoire de l'Espagne

Ce texte vise à survoler l'histoire de l'Espagne du XVI^e siècle à la fin du franquisme en préparation à la conférence-débat du vendredi 7 octobre

"l'Espagne aujourd'hui, 80 ans après la guerre civile" qui sera présentée par José Perez, journaliste et historien.

Dans la première moitié du XVI^e siècle, l'Espagne est largement ouverte aux influences extérieures. La pensée d'Érasme connaît dans la péninsule un vif succès jusqu'au milieu du XVI^e siècle, en dépit des critiques que lui adressent les milieux conservateurs.

Cependant, à partir de 1550, les disciples d'Érasme ont de gros ennuis avec l'Inquisition et leurs œuvres sont mises à l'index (système de contrôle de la production écrite qui se traduit par la publication de listes de livres interdits, les Index).

C'est ainsi que l'Espagne rata la révolution scientifique du XVII^e siècle en s'enfermant dans la théologie et la morale.

Les Lumières

Dès la fin du XVII^e siècle, des cercles « novateurs » se réunissent dans plusieurs villes. Ils attaquent de plus en plus ouvertement « l'aristotélisme » des traditionalistes, lisent Descartes, étudient les mathématiques et la médecine.

Depuis 1726, le bénédictin Benoît Feijoo, professeur à l'université d'Oviedo, publie son *Théâtre critique*, puis ses *Lettres érudites*, dans lesquels il divulgue la pensée scientifique européenne et la méthode expérimentale. Il contribue ainsi largement à faire prendre conscience aux classes éduquées espagnoles qu'une nouvelle culture est née en Europe et qu'elle ne signifie pas nécessairement l'abandon des croyances de l'Église.

Feijoo jouit de l'appui entier de l'État. Très vite, en effet, la monarchie s'engage en faveur du mouvement de rénovation culturelle.

Des érudits officiellement commissionnés par le gouvernement démontrent la fausseté d'une multitude de légendes pieuses et s'en prennent même au mythe le plus sacré : la tradition qui affirme la présence de saint Jacques en Espagne.

Les Lumières, en Espagne, se développent donc sous l'égide de l'État.

Néanmoins, il exclut de mettre en question le pouvoir absolu du souverain. Rien n'est plus étranger au mouvement des Lumières espagnol que la démocratie, l'idée que le peuple pourrait avoir son mot à dire dans les grandes décisions.

Il est hors de question de toucher en quoi que ce soit au dogme catholique ni à la position éminente de cette religion.

Les hommes des Lumières, les *Ilustrados*, sont profondément catholiques.

Dès 1789 : Une période de forte instabilité

La Révolution française suscite une hostilité quasi-générale parmi la population et, après l'exécution de Louis XVI, le pays déclare la guerre à la France. Cependant, ce conflit tourne à l'avantage des Français.

Suit alors une période de forte instabilité, de domination française, de retour à la souveraineté, de crises dynastiques, de la prise de pouvoir de l'armée, de rétablissements monarchiques et d'abdications, pour aboutir, face à cette situation inextricable, à la proclamation de la République en 1873.

Toutefois, dès 1874, les Bourbons sont restaurés et une monarchie constitutionnelle (1876) stable s'installe.

Mais la crise agraire, le retard industriel, les revendications autonomistes de la Catalogne, les grèves et l'anarchisme secouent le pays.

Neutre pendant la Première Guerre mondiale, l'Espagne est vivement touchée par la grippe espagnole. Le gouvernement doit faire face à une grève générale en 1917.

Le général Primo de Rivera s'impose comme premier ministre après le coup d'État du 13 septembre 1923. Il prend des mesures radicales qui instituent une dictature. Il engage aussi une série de grands travaux pour moderniser le pays. Mais son autoritarisme, la crise économique de 1929, la persistance du problème agraire et les mécontentements visibles dans tout le pays ont raison de lui : il s'exile en 1930, suivi du roi en 1931. La Seconde République espagnole est proclamée.

La Seconde République

Elle repose sur une nouvelle constitution libérale qui instaure le suffrage universel. Elle prend des mesures en faveur des paysans (loi agraire du 15 septembre 1932), des femmes (droit de vote, divorce autorisé) et des autonomies catalane et basque. Les titres de noblesse sont abolis et le pouvoir du clergé et de l'armée se trouve diminué.

En proie à une grave crise politique ponctuée de grèves, d'enlèvements, d'assassinats d'opposants comme le dirigeant monarchiste José Calvo Sotelo, le pays se délite.

En juillet 1936, les généraux Emilio Mola et Francisco Franco organisent un soulèvement militaire nationaliste et le putsch qui rallie plusieurs régions d'Espagne et marque le début de la guerre civile.

La guerre se déroule de juillet 1936 à avril 1939 et s'achève par la défaite des républicains et l'établissement de la dictature de Francisco Franco.

L'Espagne franquiste (1939-1975)

Le nom de franquisme désigne le gouvernement autoritaire et réactionnaire de l'Espagne sous la dictature du Caudillo, Francisco Franco. Entre 1939 et 1944, le régime est répressif envers les anciens Républicains emprisonnés (500,000 détenus en 1940) et les opposants.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Franco passe de la neutralité à la non-belligérance en 1940, pour revenir à la neutralité en 1944. "La Phalange" (organisation politique paramilitaire fondée en 1933 par José Antonio Primo de Rivera avec un programme politique d'inspiration fasciste) contrôle la police politique, l'éducation nationale, la presse, la radio, la propagande et toute la vie économique et syndicale jusqu'à l'an 1943. Après la guerre, la Phalange est peu à peu écartée du pouvoir au profit de l'Église catholique, pour différencier le pays des régimes de l'Italie et l'Allemagne.

En 1955, l'Espagne entre aux Nations unies. Dans les années 1960, Franco cherche à industrialiser et à ouvrir son pays en promouvant le tourisme. En 1959, après avoir longtemps ménagé la chèvre et le chou, le Caudillo donne la préférence à la tendance « technocratique », animée par l'Opus Dei, qui vise à moderniser l'Espagne sans remettre en cause l'autoritarisme du régime. La tendance "Phalange", fascisante et passéiste, est écartée du pouvoir.

Le régime a abandonné (tacitement) sa structure et son idéologie fascisante pour une conception du pouvoir et de l'économie de type autoritaire et conservatrice, très réactionnaire au niveau des mœurs et de la religion. Franco reconnaît le catholicisme comme religion d'État, rétablit le budget du culte, établit des aumôneries dans les écoles, les syndicats, l'armée. Depuis avril 1937, la Phalange espagnole est le parti unique. L'armée est également un des appuis du Caudillo avec les grands propriétaires terriens, la haute bourgeoisie industrielle et financière et les classes moyennes naissantes.

Les premières manifestations du mécontentement ont commencé au sein des universités dans les années 1960.

Les grèves, les manifestations d'étudiants et les attentats des terroristes basques membres d'ETA et du GRAPO, comme celui qui coûte la vie au premier ministre, Luis Carrero Blanco, vont en augmentant à la fin des années 1960.

L' Eglise catholique cesse d'être un appui pour le régime et se range dans l'opposition à partir de 1970. Le pouvoir de Franco diminue alors. Il cède, en juillet-septembre 1974, les fonctions de chef de l'État à Juan Carlos qui est couronné roi d'Espagne conformément à la volonté de son prédécesseur.

Sources : Histoire de l'Espagne - Dossier de presses

Yvan Nicaise

Parrainages laïques



Le 18 juin, nous avons eu le plaisir d'organiser, en collaboration avec les parents, le parrainage de Loris Calà.

Né le 26 mai 2015, Loris est le fils de Monsieur Rosario Calà et de Madame Jessica Bial.

La marraine est Madame Sarah Aronica et le parrain Nicolas Vandamme.



Le 6 août, nous avons eu le plaisir d'organiser, en collaboration avec les parents, le parrainage de Bastien Strimelle.

Né le 30 septembre 2014, Bastien est le fils de Monsieur David Strimelle et de Madame Véronique Deprez.

La marraine est Madame France Philippart et le parrain John Degrievé.

Lundi 19 septembre à 14h15
« Les Lundis du Préau » présente
"Faire entrer la danse "
par Mimie Lemoine

La danse est de toutes les histoires de vie depuis le début des temps.
Elle a célébré et célèbre toujours le début des saisons, les fêtes des semailles, les grands moments de la vie; elle est dans chaque moment folklorique du monde.
Elle s'introduit dans les spectacles, les œuvres théâtrales, le cinéma, ...
Mime a choisi un créneau particulier où la danse marque le plaisir, la provocation, l'amour et bien plus encore.
Elle vous invite à le découvrir à travers la conférence qu'elle nous a préparé.

Participation: conférence et goûter, café compris 3 €

Cet après-midi sera précédé, à 12h30, du repas mensuel pour ceux qui le souhaitent.



MENU
Moussaka
Préparation traditionnelle

Dessert - Café

Réservation : jusqu'au mercredi 14 septembre au 064/442326
ou au 0478/392796.

Confirmation par paiement en nos locaux ou par versement
au compte n° BE76 0682 1971 1895 de la Maison de la
Laïcité de Morlanwelz

Le Courrier Laïque
Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la
Laïcité)